

**DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE PERREUX**

Nombre de membres :

en exercice : 9

présents : 6

votants : 7



Séance du 11 mars 2019

N° 2019-003

L'an deux mil dix-neuf, le onze mars à dix heures, le Conseil d'Administration, dûment convoqué le vingt-six février deux mil dix-neuf, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Président du Centre Communal d'Action Sociale de PERREUX ;

Etaient présents : Jean-Yves BOIRE, Christian LAREURE, Pierre DELAYE, Fabienne STALARS, Christiane PARDON, Yvette HILMEYER-JOBERT-POLETTE

Absente avec excuse : Marie-Claude COTE, Lina RONDELLI, Christian MATRAS donne pouvoir à Jean-Yves BOIRE

Secrétaire élue pour la durée de la séance : Christian LAREURE

Lecture est donnée du procès-verbal de la précédente réunion qui est approuvé à l'unanimité.

OBJET : 2019-003 : Vote du Budget Primitif 2019

Monsieur le Président donne connaissance en détail aux membres du Conseil d'Administration des prévisions pour le Budget Primitif 2019.

Les dépenses et les recettes prévues s'équilibrent, en section de fonctionnement, à la somme totale de 9 179,69 €, intégrant le résultat excédentaire cumulé de 2 179,69 €. Elles sont nulles pour la section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration **approuve** à l'unanimité le Budget Primitif tel que proposé pour 2019.

Ainsi fait et délibéré,
Ont signé au registre tous les membres présents,
Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 11 mars 2019

Le Président,

Jean-Yves BOIRE

**Centre Communal
d'Action Sociale
de Perreux**

D.C.M. Exécutoire compte tenu de sa réception
en Sous-Préfecture le 25/03/2019
et de sa publication le 01/04/2019
Le Président, Jean-Yves BOIRE

**Centre Communal
d'Action Sociale
de Perreux**